

**Services Techniques / Pôle Espaces Publics**

N/Réf. : DV/SR/VC/FD/AG/26/AUT/195

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

**AUTORISATION**

Objet : Autorisation occupation du Domaine public  
Feu d'artifice fête foraine

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

**AUTORISE** par la présente,

**France Feux – 97 rue des Sires de Bresse – 01990 BANEINS**

A organiser un feu d'artifice dans le cadre de la fête foraine :

**Samedi 3 octobre 2026**

Le pas de tir se situera le long de la Bourbre, entre la place Henri Drevet et le parking P1 du quai des Belges. Le chemin piétonnier sera fermé par l'organisateur à partir du moment où les explosifs seront installés. Le lieu devra rester sous la surveillance permanente de l'organisateur.

Les charges explosives seront de catégorie F1 à F3. La zone de sécurité ne dépassera pas 45m de rayon.

L'organisateur doit prévenir le SDIS de ce feu.

En cas de vent supérieur ou égal à 50 km/h, le feu d'artifice devra être annulé.

L'organisateur s'engage à rendre les lieux propres à la fin de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le lundi 14 septembre 2026

Séverine REVEL

Directrice des Services Techniques

